

Le poids économique du sport en 2013 : la dépense sportive nationale croît plus vite que le PIB

En 2013, la Dépense sportive nationale s'est élevée à 38,1 milliards d'euros. Elle progresse, en valeur, de 1,4% par rapport à 2012, après une hausse de 1,3% l'année précédente. Après une baisse en 2009, un rebond les deux années suivantes et un nouveau recul de 2012, les achats des ménages en biens et services sportifs ont globalement progressé en 2013 (+1,7% en valeur par rapport à 2012 et +1% en volume). Malgré cette légère reprise de la dépense des ménages, la part des achats des ménages dans le financement de la Dépense sportive nationale diminue (43,6% en 2013 contre 44,8% en 2012). Cela est dû à un accroissement plus élevé de la dépense sportive de l'administration publique (+8,1%). Ainsi, le poids des financeurs publics (État et collectivités territoriales) est en nette hausse : 47,8% de la Dépense sportive nationale en 2012 contre 43,9% en 2010. Si l'État a maintenu son effort financier en faveur des activités physiques et sportives (+1,6%), c'est surtout la vigueur des dépenses communales, notamment celles d'équipements sportifs, qui explique le maintien de

la Dépense sportive nationale dans un contexte économique général difficile.

En 2013, un peu plus de 237 000 emplois (postes à temps partiel inclus) ont été enregistrés dans les secteurs d'activités caractéristiques du sport (clubs de sport ou de culture physique, gestion d'installations sportives publiques ou privées, animation et enseignement des disciplines sportives, etc.). Sur ce total, 104 000 emplois relevaient de la sphère publique (dont 45 100 pour l'État, y compris les enseignants d'éducation physique dans les écoles, et environ 59 000 pour les collectivités territoriales au titre d'animateurs sportifs, ou de personnels affectés à la gestion ou l'entretien d'équipements sportifs) et un peu plus de 133 000 autres emplois au sein d'unités légales marchandes ou d'associations de droit privé.

Le déficit structurel des échanges extérieurs en biens à usage sportif s'est amélioré en 2013, du fait d'une plus forte contraction des importations (-3,7%) que celle des exportations (-0,5%).

Jeunesse, Sports, et Vie Associative

Bulletin de statistiques et d'études

N° 16 – 03

août 2016

Rédacteur :

Alice Bergonzoni,
Mission des Etudes, de l'Observation
et des Statistiques
Ministère de la Ville, de la Jeunesse et
des Sports

Tableau I

Evolutions de la Dépense sportive nationale et de sa part dans le PIB

	Montants en Mds € courants							Taux annuels d'évolution, en %						Taux moyen d'évolution, en %
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	08/07	09/08	10/09	11/10	12/11	13/12	2013/2007
Ménages	15,5	15,7	15,3	16,0	16,5	16,3	16,6	1,5%	-2,4%	4,2%	3,1%	-0,8%	1,7%	1,20%
Administration publiques	14,4	14,9	15,1	15,1	16,2	16,8	18,2	3,2%	1,6%	-0,1%	7,6%	3,8%	8,1%	3,98%
Entreprises	3,2	3,3	3,3	3,3	3,3	3,3	3,3	3,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,51%
DEPENSE SPORTIVE NATIONALE	33,1	33,8	33,7	34,3	36,0	36,5	38,1	2,4%	-0,4%	1,9%	4,8%	1,4%	4,5%	2,40%
Produit intérieur brut à prix courants	1945,7	1995,8	1939,0	1998,5	2059,3	2086,9	2116,6	2,6%	-2,8%	3,1%	3,0%	1,3%	1,4%	1,41%
Poids de la dépense sportive nationale par rapport au PIB (en%)	1,70%	1,70%	1,74%	1,72%	1,75%	1,75%	1,80%							

Lecture : en 2013 la dépense sportive des ménages est de 16,6 milliards d'euros. La dépense sportive nationale a augmenté de 4,5% entre 2012 et 2013. En moyenne la dépense sportive nationale a augmenté de 2,40% chaque année entre 2007 et 2013.

Source : Mission des Etudes, de l'Observation et des Statistiques (MEOS), à partir des données fournies par l'INSEE (Comptes nationaux), les organismes professionnels, le Ministère de l'Intérieur (DGCL), le Ministère de l'Education nationale et le Ministère de la Ville, la Jeunesse et les Sports.

En 2013, les agents publics et privés ont consacré 1,8% du PIB au financement des activités physiques et sportives.

La mesure du « poids économique du secteur sportif » diffère fortement d'un pays à l'autre. En France, le poids économique du sport est appréhendé par la part de la « Dépense sportive nationale » dans le PIB. La « Dépense sportive nationale » est un agrégat représentatif de l'effort financier total de la collectivité nationale (ménages, entreprises, institutions privées sans but lucratif, administrations publiques) en faveur de la pratique du sport (amateur ou professionnel) et de son développement. Les contributions des agents peuvent prendre des formes diverses : achats de biens et services, investissements, cotisations et subventions. L'observation des évolutions récentes de la Dépense sportive nationale (cf. tableau 1.) fait apparaître que la Dépense sportive nationale a mieux résisté à la récession économique de 2009 que le PIB, d'où le relèvement de la part de la Dépense sportive nationale dans le PIB. Cette dernière est en effet passée de 1,7% avant 2009 à 1,8% en 2013. Après la reprise enregistrée en 2011 (+4,8% en valeur, +3,8% en

Encadré I

Définition de la Dépense sportive nationale

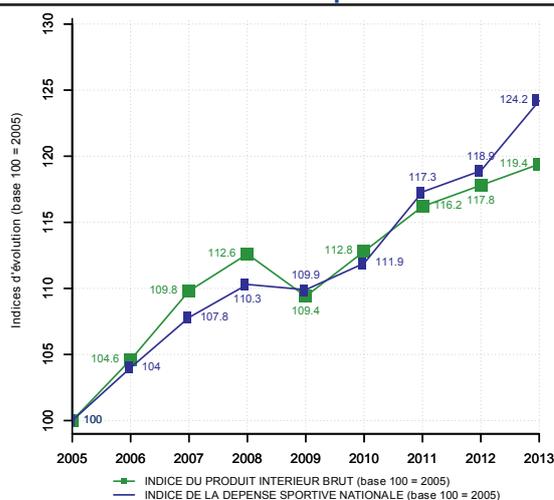
Parmi toutes les activités économiques énumérées dans la nomenclature d'activités française (NAF), le compte économique du sport distingue les « activités caractéristiques du sport » que sont la gestion d'installations sportives (NAF 93.11), les activités des clubs de sport (NAF 93.12) et les activités des centres de culture physiques (NAF 93.13), la promotion et l'organisation d'événements sportifs, les activités des professionnels indépendants du monde sportif (juges, arbitres, entraîneurs) et les autres activités de soutien au sport (NAF 93.19), les enseignements de disciplines physiques et sportives qu'ils soient dispensés au sein du système d'éducation scolaire ou universitaire (partie de NAF 85.2, 85.3, 85.4) ou bien en dehors de celui-ci (NAF 85.51) ainsi que les services des administrations en charge des affaires sportives au niveau national ou local.

Dans ce cadre, la « dépense sportive nationale » désigne l'agrégat obtenu en additionnant, sans double compte :

- d'une part, les diverses contributions des agents économiques résidents au financement des activités caractéristiques (règlement par les adhérents de clubs de sport de leurs licences sportives et autres cotisations, droits d'accès aux installations et manifestations sportives, droits de retransmission télévisée payés aux organisateurs d'événements sportifs, parrainages de sportifs, clubs de sport ou événements sportifs par des entreprises, aides publiques au fonctionnement ou à l'équipement des fédérations ou clubs de sports, rémunérations par l'État des enseignants d'éducation physique et sportive (EPS) dans les écoles et universités, investissements publics directs dans les installations sportives, etc.) ;
- d'autre part, les dépenses additionnelles en autres biens et services nécessaires à la pratique du sport (par exemple, l'achat ou la location par les ménages de vêtements, chaussures et autres articles de sport, etc.)

Graphique 1

Evolutions récentes de la Dépense sportive nationale et du PIB à prix courants.



Lecture : l'indice des prix courants du PIB en base 100 en 2005 est 119,4 en 2013 et celui de la dépense sportive nationale vaut 124,2.

Source : MEOS, à partir des données fournies par l'INSEE, les organismes professionnels, le Ministère de l'Intérieur (DGCL), le Ministère de l'Éducation nationale et le Ministère de la Ville, la Jeunesse et les Sports.

volume) et la décélération de 2012 (+1,4% en valeur, +0,2% en volume), la Dépense sportive nationale retrouve une croissance importante (+4,5% en valeur, +3,7% en volume) en 2013. Cette reprise est plus nette que celle du PIB.

En 2013, le volume global des dépenses sportives des ménages a progressé de 1% par rapport à 2012 et il retrouve son niveau de 2008.

La dépense sportive des ménages, c'est-à-dire la contribution directe des ménages à la Dépense

sportive nationale, correspond principalement aux licences et autres cotisations versées par les adhérents aux clubs de sport et autres associations sportives, ainsi qu'aux droits d'accès payés par les utilisateurs des installations sportives privées ou publiques (piscines, stades, terrains de golf,...) et les spectateurs des manifestations sportives. Elle inclut aussi les autres achats de biens de consommation et de services payants dont l'usage est habituellement requis pour pouvoir exercer des activités sportives ou en améliorer leurs pratiques. C'est le cas, par exemple, des achats ou de la location de

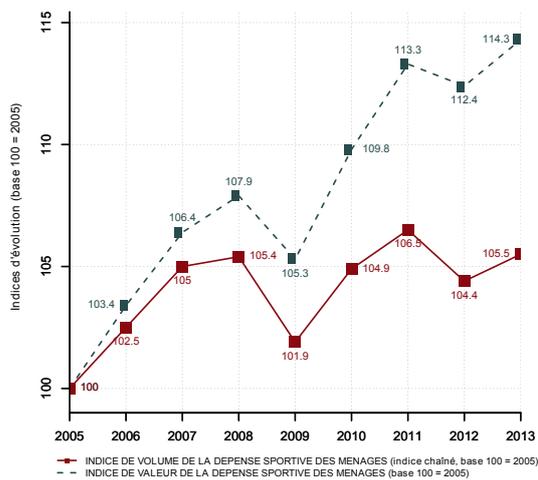
vêtements et chaussures de sport, de matériels de sport (skis, raquettes de tennis, clubs de golf, planches de surfs, voiliers, vélos, etc.), des forfaits d'accès aux remontées mécaniques dans les stations de sports d'hiver, des leçons payantes de sport, notamment.

En revanche, elle n'englobe pas les autres dépenses des ménages qui ne sont pas spécifiquement liées à l'exercice d'une activité sportive déterminée. Par exemple, lorsqu'un ménage se rend à la montagne pour pratiquer l'escalade, les frais de transports et repas ne sont pas pris en compte dans la dépense sportive, contrairement aux frais d'achat ou de location des équipements et des éventuelles heures de cours.

En 2013, le volume global des dépenses sportives des ménages a retrouvé son niveau de 2007-2008, c'est-à-dire celui qu'il avait juste avant le début de la crise financière (cf. graphique 2).

En effet, la Dépense sportive des ménages avait affiché en 2009 un brutal retournement à la baisse par rapport à la tendance haussière qui prévalait avant la crise : ainsi, le montant global des dépenses sportives des ménages avait chuté en 2009 de 2,4% en valeur et de 3,3% en volume par rapport à l'année précédente. Après un vif rebond en 2010 (+4,2% en valeur, +2,9% en volume), la croissance des dépenses sportives des ménages a nettement ralenti en 2011 (+3,1% en valeur, +1,6% en volume) avant de fléchir à nouveau en 2012 (-0,8% en valeur, -2% en volume). En 2013 la tendance

Graphique 2 Evolutions de la Dépense sportive des ménages, en valeur et en volume.

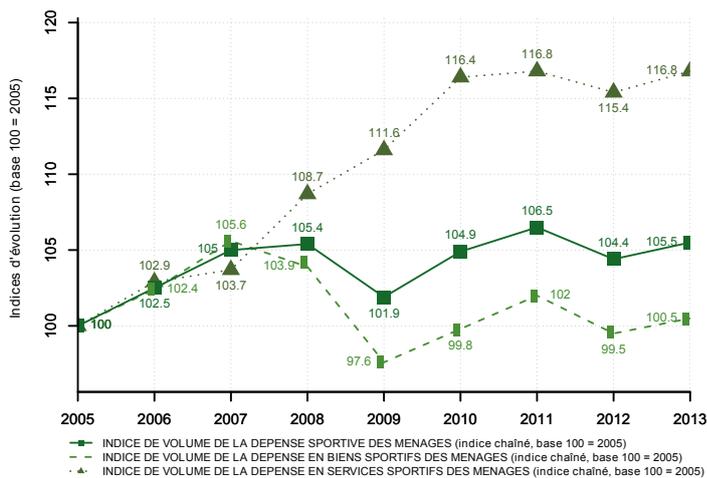


Lecture : l'indice de la dépense sportive des ménages en base 100 en 2005 vaut 105,5 pour les prix chaînés et 114,3 pour les prix courants en 2013.

Source : MEOS à partir des données fournies par l'INSEE, les organismes professionnels, l'Institut français de la mode et le cabinet NPD pour les chausseurs de sport.

Note : l'indice de valeur de la Dépense sportive des ménages retrace l'évolution globale des dépenses sportives évaluées en euros courants. Quant à l'indice de volume, il représente l'évolution du volume de cet agrégat en euros constants. Plus précisément, l'indice de volume d'une année t quelconque est calculé en multipliant successivement les indices annuels de volume, au prix de l'année précédente, de toutes les années intermédiaires depuis l'année 2005 (année de référence) jusqu'à l'année t considérée (indice de volume chaîné, année de référence 2005).

Graphique 3 Indices de volume chaînés de la Dépense Sportive des ménages et de ses composantes en biens et en services acquis.



Lecture : l'indice des prix chaînés de la dépense sportive des ménages en base 100 en 2005 vaut 105,5 en 2013, ce même indice pour les biens sportifs vaut 100,5 et pour les services sportifs 116,8.

Source : MEOS à partir des données fournies par l'INSEE, les organismes professionnels, l'Institut français de la mode et le cabinet NPD pour les chausseurs de sport.

Tableau 2 Les évolutions en volume de la Dépense sportive des ménages et de ses principales composantes par produit (volumes en Mds € 2010)

	Montants en Mds € 2010							Taux moyen d'évolution, en %
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2013/2007
DEPENSE SPORTIVE DES MENAGES	16,0	16,0	15,5	16,0	16,2	15,9	16,0	0,08%
DEPENSE EN SERVICES LIES AU SPORT	5,0	5,2	5,4	5,6	5,6	5,5	5,6	2,00%
- dont services caractéristiques du secteur "sport"	2,79	2,86	2,96	3,03	3,08	3,02	3,07	1,62%
- dont services des remontées mécaniques	0,84	0,94	0,94	0,93	0,90	0,90	0,88	0,85%
DEPENSE EN BIENS LIES AU SPORT	11,0	10,8	10,1	10,4	10,6	10,3	10,4	-0,83%
- dont vêtements de sport (y compris maillots de bain)	1,69	1,65	1,44	1,53	1,54	1,42	1,58	-1,13%
- dont chaussures de sport (hors chaussures de ski)	1,49	1,44	1,43	1,41	1,48	1,52	1,55	0,75%
- dont articles de sport (y compris chaussures de ski)	4,77	4,70	4,37	4,56	4,67	4,77	4,83	0,21%
- dont bicyclettes	1,10	1,10	1,05	1,00	1,05	0,99	1,03	-1,09%
- dont voiliers et autres bateaux de plaisance	1,75	1,74	1,69	1,71	1,67	1,46	1,28	-5,17%

Lecture : la dépense sportive des ménages vaut en 2013 16,0 milliards d'euros 2010. En moyenne la dépense sportive des ménages en milliards d'euros 2010 a augmenté de 0,08% chaque année entre 2007 et 2013.

Source : MEOS à partir des données fournies par l'INSEE, les organismes professionnels, l'Institut français de la mode et le cabinet NPD pour les chausseurs de sport.

s'est inversée et les dépenses de ménages sont réparties à la hausse (+1,7% en valeur, +1% en volume).

Un rebond des dépenses publiques en faveur du sport, en particulier communales, en 2013.

Les dépenses publiques en faveur du sport (cf. tableau 3) constituent pour la deuxième année consécutive la plus grande composante de la Dépense sportive nationale. En 2013, les dépenses publiques dépassent les 18 milliards d'euros (+8,1% par rapport à 2012) dont 4,8 milliards d'euros (+1,6% par rapport à 2012) au titre des dépenses de l'État et 13,4 milliards d'euros (+10,6% par rapport à 2012) au titre des dépenses des collectivités territoriales (régions, départements, communes et groupements de communes à fiscalité propre).

La part de l'État dans le financement des dépenses publiques en faveur du sport a reculé en 2013, passant de 2012 à 2013 de presque 30% à un peu plus d'un quart. Ces dépenses consistent principalement dans la prise en charge par le Ministère de l'Éducation nationale des coûts de l'éducation physique et sportive (rémunération du personnel enseignant des établissements publics et privés sous contrat, plus les frais annexes de gestion) dans les enseignements primaire et secondaire.

De son côté, le Ministère en charge des sports a participé pour 840 millions d'euros en 2013 (contre 844 en 2012) au financement de la Dépense sportive nationale en soutenant à la fois le sport de haut niveau et la promotion de la pratique sportive pour tous. Ce montant comprend les sommes distribuées par le Centre National pour le Développement du Sport (253 millions d'Euros en 2013) parmi lesquelles figurent, en particulier, des subventions aux clubs sportifs locaux.

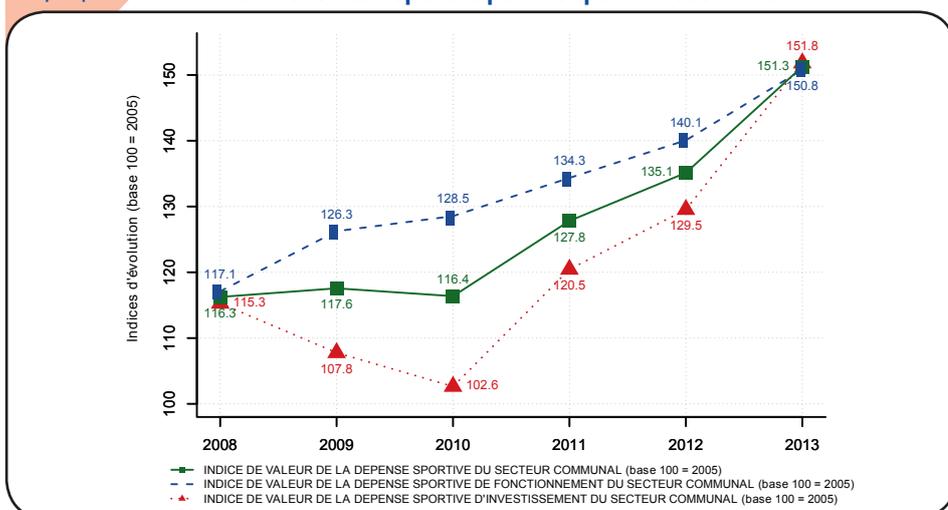
	Montants en Mds € courants							Taux annuels d'évolution, en %		Taux moyen d'évolution, en %
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2012/2011	2013/2012	2013/2007
ETAT	4,2	4,2	4,3	4,4	4,6	4,7	4,8	3,0%	1,6%	2,32%
Ministères de l'éducation et de l'enseignement supérieur	3,4	3,4	3,5	3,6	3,7	3,8	3,9	3,9%	2,1%	2,43%
Ministère des sports	0,7	0,8	0,8	0,8	0,9	0,8	0,8	-0,7%	-0,5%	1,95%
Autres ministères	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0%	0,0%	0,0%
Collectivités territoriales	10,2	10,6	10,8	10,6	11,7	12,1	13,4	4,1%	10,6%	4,62%
Secteur communal	9,0	9,3	9,4	9,3	10,2	10,8	12,1	5,7%	12,0%	5,16%
Départements+ Régions	1,3	1,3	1,4	1,3	1,4	1,3	1,3	-7,6%	-0,2%	0,46%
Ensemble des Administrations	14,4	14,9	15,1	15,1	16,2	16,8	18,2	3,8%	8,1%	3,98%

Lecture : en 2013 la dépense sportive de l'État est de 4,8 milliards d'euros, celle de l'ensemble des administrations est de 18,2 milliards d'euros. La dépense sportive de l'État a augmenté de 1,6% entre 2012 et 2013. En moyenne, la dépense sportive de l'État a augmenté de 2,32% chaque année entre 2007 et 2013.

Source : MEOS à partir des données fournies par le Ministère de l'Intérieur (DGCL), le Ministère de l'Education nationale et le Ministère de la Ville, la Jeunesse et les Sports.

Graphique 4

Evolutions des dépenses pour le sport du secteur communal.

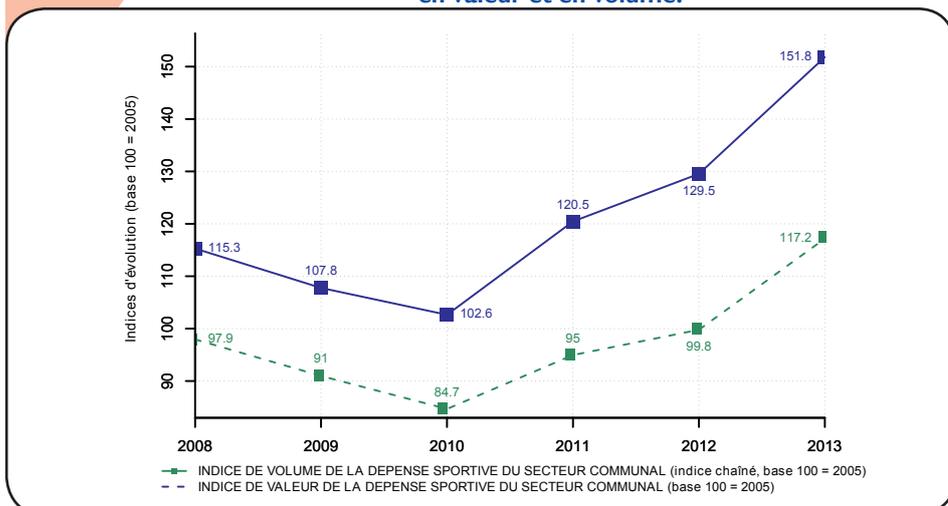


Lecture : en considérant la base 100 en 2005, l'indice des prix de la dépense sportive du secteur communal en 2013 vaut 116,3.

Source : MEOS à partir des données de la Direction Générale des Collectivités Locales (DGCL) du Ministère de l'Intérieur.

Graphique 5

Les investissements du secteur communal en équipements de sport, en valeur et en volume.



Lecture : en 2013 l'indice de la dépense sportive du secteur communal en base 100 en 2005 vaut 117,2 pour les prix chaînés et 151,8 pour les prix courants¹.

Source : MEOS à partir des données de dépenses de la DGCL (Ministère de l'Intérieur) et de l'indice de prix INSEE de la FBCF en bâtiments des APU.

Globalement, et dans un contexte économique difficile, l'État a maintenu son effort en faveur du développement des activités physiques et sportives (+1,6% en 2013). Toutefois, c'est principalement la vigueur de la reprise des dépenses d'équipement sportif des communes (cf. graphiques 4 et 5) qui explique la résilience de la Dépense sportive nationale après 2010.

Le secteur communal (communes, groupements de communes à fiscalité propre et syndicats intercommunaux) assume en effet la majeure partie des dépenses publiques en faveur du sport. En 2013, cette contribution a atteint 12,1 Mds d'Euros, soit près de 32% de la Dépense sportive nationale. Les dépenses du secteur communal dans le domaine du sport sont principalement centrées sur la construction, l'entretien et la gestion d'équipements sportifs, souvent mis gratuitement à la disposition des écoles pour l'enseignement de l'éducation physique et sportive. En outre, les communes versent fréquemment des aides aux associations sportives et apportent leur soutien à l'organisation de manifestations sportives locales. Malgré des difficultés croissantes de financement, le montant total de ces dépenses, en 2013, a fortement accéléré avec un rebond de 12%, après une année de croissance plus modérée (+ 5,7% en 2012). Le graphique 4 couvre tout un cycle électoral (de 2008 à 2013, 2014 étant année d'élection), ce qui permet de bien apprécier l'évolution des deux types des dépenses sportives pendant les intervalles électoraux. Si dans les deux premières années ce sont les dépenses de fonctionnement qui prennent le dessus, ensuite entre 2011 et 2013 il y a une reprise du cycle d'investissements des communes.

¹Pour bien comprendre l'impact du cycle électoral sur les dépenses d'investissement, il est préférable de raisonner sur la chronique des volumes d'investissement en monnaie constante (plutôt que sur celle des dépenses en valeurs nominales). Pour ce faire, on a déflaté les montants, en milliards d'euros courants, des dépenses d'investissement en équipements sportifs du secteur communal par l'indice de prix chaîné (en base 2005) de la FBCF (investissement) des administrations publiques en « construction de bâtiments » (INSEE, Banque de données macroéconomiques). A partir des montants annuels d'investissement du secteur communal en équipements sportifs, initialement estimés en milliards d'euros courants, on peut ainsi exprimer en milliards d'euros de 2005 les volumes annuels de ces investissements.

Les activités caractéristiques du sport

Les activités caractéristiques du sport sont considérées comme les activités désignées comme « Activités liées au sport » (groupe NAF 93.1) dans la Nomenclature d'Activités Française (NAF), plus les activités d'enseignement des disciplines physiques et sportives, qu'elles soient dispensées au sein du système d'éducation scolaire ou universitaire (parties des groupes NAF 85.2, 85.3, 85.4) ou bien en dehors de celui-ci (classe NAF 85.51), ainsi que les services annexes des administrations en charge des affaires sportives au niveau national ou local.

Le groupe NAF 93.1 couvre les activités de gestion des installations sportives (NAF 93.11), des clubs de sport (NAF 93.12), des centres de culture physique (NAF 93.13), la promotion et l'organisation d'événements sportifs, les activités des professionnels indépendants du monde du sport, ainsi que d'autres activités de soutien direct au sport (NAF 93.19). La NAF a pour objet, rappelons-le, de classer l'activité économique principale de l'employeur (entreprise, association, administration), et non le métier de l'individu employé. Ainsi, par exemple, les emplois enregistrés dans le groupe NAF 93.1 sont censés inclure tous les emplois des clubs de sport, y compris, par exemple, les emplois de gardiens, hôtesses d'accueil, comptables, etc., s'ils sont effectivement rémunérés par ces clubs, et non par une société spécialisée extérieure (fonctions externalisées). En revanche, ils ne couvrent pas les emplois éventuels d'animateurs sportifs ou de maîtres-nageurs dans les clubs de vacances qui, eux, relèvent d'un autre groupe de la NAF, en l'occurrence, le groupe NAF 93.2 : (« Activités récréatives et de loisirs »).

Les statistiques disponibles au niveau de détail requis (groupes et classes de la NAF) portent sur les emplois mesurés en termes d'effectifs de postes occupés en fin d'année, sans pouvoir distinguer entre les emplois à temps plein et les emplois à temps partiel.

Tableau 4

Evolutions des emplois salariés du privé dans les activités caractéristiques et dans les principales activités liées en amont du sport.

EMPLOIS SALARIES EN FIN D'ANNEE PAR SECTEUR D'ACTIVITE	Effectifs						Taux annuels d'évolution, en %			Taux moyen d'évolution, en %
	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2011/2010	2012/2011	2013/2012	2013/2007
Gestion d'installations sportives	17 786	17 726	18 243	18 791	18 606	18 598	3,0%	-1,0%	0,0%	0,75%
Activités de clubs de sports	66 702	70 459	72 953	71 444	73 457	77 119	-2,1%	2,8%	5,0%	2,45%
Activités des centres de culture physique	2 178	2 454	2 627	3 172	3 939	4 557	20,7%	24,2%	15,7%	13,09%
Autres activités liées au sport	5 930	6 048	6 227	6 309	6 826	7 167	1,3%	8,2%	5,0%	3,21%
Enseignement de disciplines sportives et d'activités de loisirs	8 356	8 035	8 055	8 146	8 103	8 416	1,1%	-0,5%	3,9%	0,12%
Total pour les activités caractéristiques du sport	100 952	104 722	108 105	107 862	110 931	115 857	-0,2%	2,8%	4,4%	2,32%
Construction de bateaux de plaisance	9 666	8 066	7 541	7 668	7 272	7 059	1,7%	-5,2%	-2,9%	-5,10%
Fabrication de bicyclettes et de véhicules pour invalides	2 172	1 983	1 862	1 803	1 913	1 741	-3,2%	6,1%	-9,0%	-3,62%
Fabrication d'articles de sport	5 365	4 894	4 586	4 680	4 749	4 785	2,0%	1,5%	0,8%	-1,89%
Commerce de détail d'articles de sport en magasin spécialisé	47 263	46 504	46 295	46 382	46 017	46 379	0,2%	-0,8%	0,8%	-0,31%
Location et location-bail d'articles de loisirs et de sport	2 419	2 351	2 489	2 425	2 497	2 509	-2,6%	3,0%	0,5%	0,61%
Téléphériques et remontées mécaniques	10 267	10 067	10 980	10 323	10 919	11 045	-6,0%	5,8%	1,2%	1,22%
Total pour les principales activités de la NAF en amont de la filière "sports"	77 152	73 865	73 753	73 281	73 367	73 518	-0,6%	0,1%	0,2%	-0,80%

Lecture : au 31 décembre 2013, 18 598 salariés travaillent pour un employeur dont l'activité économique principale est la gestion des installations sportives. Ce secteur d'activité n'a pas connu de croissance de ses effectifs salariés entre 2012 et 2013. En moyenne chaque année entre 2007 et 2013, le secteur a connu une croissance salariale de 0,75%.

Source : Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale (ACOSS)

Ainsi, dans les circonstances habituelles, la reprise des investissements du secteur communal aurait dû se manifester dès 2010, mais le plan de relance de 2009 a incité les communes à anticiper une partie de leurs projets d'investissement pour bénéficier notamment du mécanisme de versement anticipé du Fonds de compensation de la TVA (FCTVA). Cette situation a conduit à la fois à une atténuation en 2009 de la baisse attendue des investissements des communes et, par contrecoup, à un relatif assèchement en 2010 des sources de financement des nouveaux investissements en équipements sportifs.

Selon le schéma habituel des cycles d'investissement du secteur communal, le volume des investissements des communes tend à diminuer l'année des élections et l'année suivante, le temps nécessaire pour les nouvelles équipes de définir leurs nouveaux projets, lancer les appels d'offre, examiner et sélectionner les candidatures. Puis, dans une deuxième phase, après la pause de début de mandat, on assiste souvent à la reprise et à l'accélération des investissements qui atteignent leur pic dans l'année préélectorale suivante².

237 000 emplois enregistrés fin 2013 dans les secteurs du sport, dont plus de 104 000 dans la sphère publique.

On dénombre 237 000 emplois enregistrés fin 2013 dans les secteurs d'activités caractéristiques du sport (cf. encadré 2), dont 104 300 dans la sphère publique et 133 000 au sein d'entreprises ou associations de droit privé. Les emplois dans la sphère publique se répartissent entre:

- les agents de l'Etat (45 100) dont 40 300 enseignants d'éducation physique et sportive dans les écoles publiques ou privés sous contrat, 2 400 enseignants d'université en « Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives » (STAPS) et 2 400 agents du Ministère en charge des sports (conseillers d'animation sportive et conseillers techniques sportifs, généralement détachés auprès des fédérations sportives) ;
- les agents des collectivités territoriales (59 000 environ), au titre d'animateurs sportifs, gestionnaires et personnel d'entretien des équipements sportifs, ...

Par ailleurs, d'après l'Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale (ACOSS), les entreprises et associations de droit privé classées dans le secteur des activités caractéristiques du sport (au sens défini dans l'encadré 2) déclaraient 116 000 postes de salariés à la fin 2013, dont environ:

- 18 600 chez les exploitants d'installations sportives ;
- 77 100 dans les clubs de sport, centres de culture physique, salles de fitness, ... ;
- 8 400 dans le sous-secteur de l'enseignement des disciplines sportives (hors éducation nationale et hors enseignants en STAPS) ;
- 4 600 dans le secteur des activités des centres de culture physique ;
- 7 200 pour les autres activités liées au sport.

Enfin, d'après l'Observatoire de l'activité libérale, mis en place en 2011, environ 17 400 professionnels indépendants exerçaient, en 2013, une activité non-salariée³ dans les domaines de l'enseignement sportif (principalement moniteurs de ski, professeurs de tennis et professeurs de yoga) et de

Tableau 5

Les échanges extérieurs en biens sportifs (montants en millions € courants)

	IMPORTATIONS				EXPORTATIONS				SOLDES COMMERCIAUX			
	2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013	2010	2011	2012	2013
Bicyclettes et accessoires	498,5	491,7	504,6	469,6	246,6	265,6	265,0	252,3	-251,8	-226,1	-239,6	-217,3
Survêtements de sport	98,3	111,0	91,1	92,3	31,8	43,6	38,5	43,0	-66,6	-67,4	-52,6	-49,2
Maillots de bain	180,6	200,8	200,3	209,4	108,7	120,6	116,0	118,9	-71,9	-80,2	-84,3	-90,5
Chaussures de ski et de surf de neige	104,9	101,4	90,4	81,1	78,0	71,3	71,8	44,8	-26,9	-30,1	-18,6	-36,3
Autres chaussures de sport	418,4	460,4	496,4	528,9	169,9	213,4	265,2	286,1	-248,5	-247,0	-231,2	-242,8
Autres bateaux de plaisance ou de sport	623,5	463,6	342,7	290,1	327,9	469,0	275,5	282,9	-295,6	5,4	-67,2	-7,2
Planeurs et autres engins aériens de loisir	15,5	15,3	21,9	10,0	11,2	4,4	4,3	3,5	-4,3	-10,9	-17,6	-6,6
Voiliers	72,4	73,6	45,5	35,3	397,7	429,3	402,1	371,2	325,4	355,7	356,7	335,9
Articles de chasse et de tir sportif	88,6	90,1	85,3	84,9	83,4	78,9	70,7	70,0	-5,3	-11,2	-14,6	-14,9
Skis et surfs de neige	155,4	120,0	96,4	109,2	158,8	130,7	106,4	103,5	3,4	10,7	10,0	-5,8
Articles de pêche	70,4	76,0	84,9	80,8	48,4	51,1	50,2	51,6	-22,0	-24,9	-34,6	-29,3
Autres articles de sport	783,5	822,9	852,5	813,3	468,6	501,8	485,3	512,7	-314,9	-321,2	-367,2	-300,5
ENSEMBLE	3 110,0	3 026,8	2 911,9	2 805,0	2 131,0	2 379,6	2 151,0	2 140,4	-979,0	-647,2	-761,0	-664,6

Lecture : en 2013 la France a importé 469,6 millions d'euros et a exporté 252,3 millions d'euros en bicyclettes et accessoires. Le solde commercial qui correspond à la différence entre les exportations et les importations pour les bicyclettes et accessoires est de -217,3 millions d'euros pour 2013.

Source : Direction générale des Douanes.

² « L'investissement communal dans le cycle électoral » (DGCL ; bulletin statistique n°66 ; avril 2009)

³ Le Guide méthodologique de l'Observatoire de l'activité libérale précise que son système d'information, basé sur le recoupement des informations des ordres professionnels avec celles des caisses de retraite, exclut les professionnels exerçant une activité salariée. Par exemple, un moniteur salarié d'une ESF qui donne des cours particuliers pour son propre compte, en plus des cours donnés dans le cadre de son ESF, ne devrait pas être comptabilisé parmi les professionnels indépendants enregistrés par l'Observatoire de l'activité libérale. Il doit l'être, en revanche, parmi les effectifs salariés enregistrés par l'ACOSS.

	IMPORTATIONS			EXPORTATIONS		
	2011/2010	2012/2011	2013/2012	2011/2010	2012/2011	2013/2012
Bicyclettes et accessoires	-1,4%	2,6%	-6,9%	7,7%	-0,2%	-4,8%
Survêtements de sport	12,9%	-17,9%	1,3%	37,3%	-11,7%	11,8%
Maillots de bain	11,2%	-0,2%	4,5%	10,9%	-3,8%	2,5%
Chaussures de ski et de surf de neige	-3,3%	-10,8%	-10,3%	-8,7%	0,8%	-37,7%
Autres chaussures de sport	10,0%	7,8%	6,5%	25,6%	24,3%	7,9%
Autres bateaux de plaisance ou de sport	-25,7%	-26,1%	-15,3%	43,0%	-41,3%	2,7%
Planeurs et autres engins aériens de loisir	-1,6%	43,2%	-54,1%	-61,1%	-2,1%	-18,7%
Voiliers	1,8%	-38,2%	-22,4%	7,9%	-6,3%	-7,7%
Articles de chasse et de tir sportif	1,7%	-5,4%	-0,4%	-5,3%	-10,5%	-0,9%
Skis et surfs de neige	-22,8%	-19,7%	13,3%	-17,7%	-18,6%	-2,7%
Articles de pêche	8,0%	11,7%	-4,8%	5,7%	-1,8%	2,7%
Autres articles de sport	5,0%	3,6%	-4,6%	7,1%	-3,3%	5,7%
Total biens à usage sportif	-2,7%	-3,8%	-3,7%	11,7%	-9,6%	-0,5%

Lecture : entre 2012 et 2013 l'importation de bicyclettes et accessoires a baissé de 6,9% en France, sur cette même période l'exportation a baissé de 4,8%.

Source : MEOS à partir des données de la Direction des Douanes.

l'accompagnement d'activités physiques et sportives (principalement guides de montagne et accompagnateurs de moyenne montagne). Au total, on estime donc à environ 237 000 emplois en 2013 les effectifs de salariés et non salariés relevant du secteur des activités caractéristiques du sport.

74 000 emplois en 2013 dans les secteurs produisant ou commercialisant des biens ou des services spécifiquement liés aux activités physiques et sportives.

En plus des 237 000 emplois dans les activités caractéristiques du sport (dont 116 000 salariés dans les entreprises ou associations de droit privé), environ 74 000 emplois ont été déclarés en 2013 dans les secteurs qui produisent ou commercialisent des biens ou des services spécifiquement liés aux activités physiques et sportives.

Le tableau 4 présente quelques éléments extraits de la banque de données de l'ACOSS sur les effectifs en fin d'année de salariés dans le secteur privé (entreprises et associations de droit privé) ventilés par secteur d'activité des établissements employeurs. Les données

retenues ici portent d'une part sur les effectifs dans le secteur des activités caractéristiques du sport et, d'autre part, sur les effectifs des principaux secteurs d'activités qui produisent ou commercialisent principalement des biens et des services dont les usages sont spécifiquement liés à la pratique de disciplines physiques ou sportives. En haut du tableau, on retrouve les postes dans les activités caractéristiques du sport, hors administrations publiques, déjà décrites dans le paragraphe précédent (116 000 postes fin 2013). La partie basse du tableau 4 porte, quant à elle, sur les emplois salariés dans la plupart des secteurs qui produisent ou fournissent des biens ou des services spécifiquement liés aux activités physiques ou sportives de leurs utilisateurs. Il faut cependant souligner que, faute de données adéquates, elle ne couvre pas la totalité des secteurs d'activité impliqués dans la production de tels biens. Y échappent, par exemple, les emplois chez les fabricants français de chaussures de sport, car les seules données disponibles portent sur les emplois de la totalité du secteur de la fabrication de chaussures (NAF 15.20) dont le champ est, bien sûr, beaucoup trop vaste. Même observation pour les emplois associés à la fabrication en France de vêtements de sport.

Une réduction du déficit structurel des échanges extérieurs en biens à usage sportif en 2013.

A partir des données détaillées des statistiques douanières, les tableaux 5 et 6 retracent les évolutions depuis 2010 des importations et des exportations de douze catégories de biens de consommation à « usage sportif » (au sens large, y compris pour des activités physiques de loisir ou de plein-air). Le tableau 5 affiche les montants annuels des importations et des exportations de ces biens et le tableau 6 donne à voir les taux annuels de variation pour chaque catégorie de biens et pour l'ensemble des biens à usage sportif.

Dans un contexte économique qui pène à retrouver la croissance, les échanges extérieurs de biens à usage sportif se sont contractés en 2013. Mais si le repli est faible pour ce qui concerne les exportations (-0,5% en 2013 par rapport à l'année précédente), c'est du côté des importations que le recul est le plus marqué (-3,7% en 2013 par rapport à 2012).

En 2013, le déficit structurel des échanges extérieurs en biens à usage sportif s'est réduit par rapport à 2012, du fait d'une forte baisse des importations, tandis que les exportations se maintiennent quasiment entre 2012 et 2013.

Les achats à l'étranger de chaussures de sport (hors chaussures de ski) ont continué de progresser en 2013, mais à un rythme toutefois plus modéré qu'au cours des années précédentes. On peut également noter la reprise des importations de skis et surfs de neige après trois années de baisse.

Le fléchissement des importations des autres principales catégories de biens à usage sportif suit celui de la demande intérieure des ménages (cf. le ralentissement de la demande sportive

des ménages en France visible dans le tableau 2). Les ventes à l'étranger de certains biens à usage sportif ont progressé en 2013. C'est le cas, en particulier, des ventes de survêtements de sport et de chaussures de sport (hors chaussures de ski), en augmentation respectivement de 11,8% et 7,9% par rapport à l'année précédente. A côté de ces progressions, des baisses notables interviennent : ainsi, les exportations de chaussures de ski (-37,7% entre 2012 et 2013) et de planeurs (- 18,7% en 2013

par rapport à l'année précédente) reculent nettement. Par ailleurs, les difficultés de l'industrie nautique française persistent, avec un recul des exportations de voiliers pour la troisième année consécutive. Il n'en demeure pas moins que le secteur des voiliers de plaisance est le seul qui continue d'apporter, année après année, une contribution positive à la balance commerciale de la France en biens sportifs (cf tableau 5).



pour en savoir plus

* « La consommation des ménages se stabilise en 2013 », Insee Première n° 1502, juin 2014.

* « Le poids économique du sport en 2012 », Stat-info n° 15-01, février 2015.

STAT-INFO est le bulletin de la Mission statistique des secteurs sport, jeunesse, éducation populaire et vie associative, du ministère de la ville, de la jeunesse et des sports.

Directeur de la publication : Thibaut DE SAINT POL

Rédacteur en chef : Brahim LAOUISSSET

Secrétariat de rédaction : Florence PIERVAL-LEVY

Direction artistique et maquette : NORD-GRAPHIQUE

Site internet : <http://www.sports.gouv.fr>

Adresse administrative : 95 avenue de France – 75650 PARIS CEDEX 13

Adresse électronique : stat@jeunesse-sports.gouv.fr – Tél : 01 40 45 92 96